

# LE BILAN DE COMPÉTENCES

## PRINCIPES ET OBJECTIFS

Le bilan de compétences est une démarche personnelle et volontaire qui s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur son parcours personnel et professionnel.

Il permet au salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, intérêts, valeurs, motivations, souhaits et aspirations afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable et/ou, le cas échéant, un projet de formation et les étapes de sa mise en œuvre concrète.



## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La durée d'un bilan de compétences est de 24 heures maximum et comprend trois phases :



### PHASE PRÉLIMINAIRE

- Confirmer l'engagement et le consentement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir et analyser ses besoins
- Informer des conditions de déroulement du bilan ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

### PHASE D'INVESTIGATION

- Analyser le parcours personnel et professionnel
- Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Identifier des intérêts, motivations, aspirations, valeurs professionnelles
- Déterminer des possibilités d'évolution professionnelle
- Mettre en adéquation le ou les projets avec le marché de l'emploi
- Accompagner dans les premières démarches de formation ou d'emploi

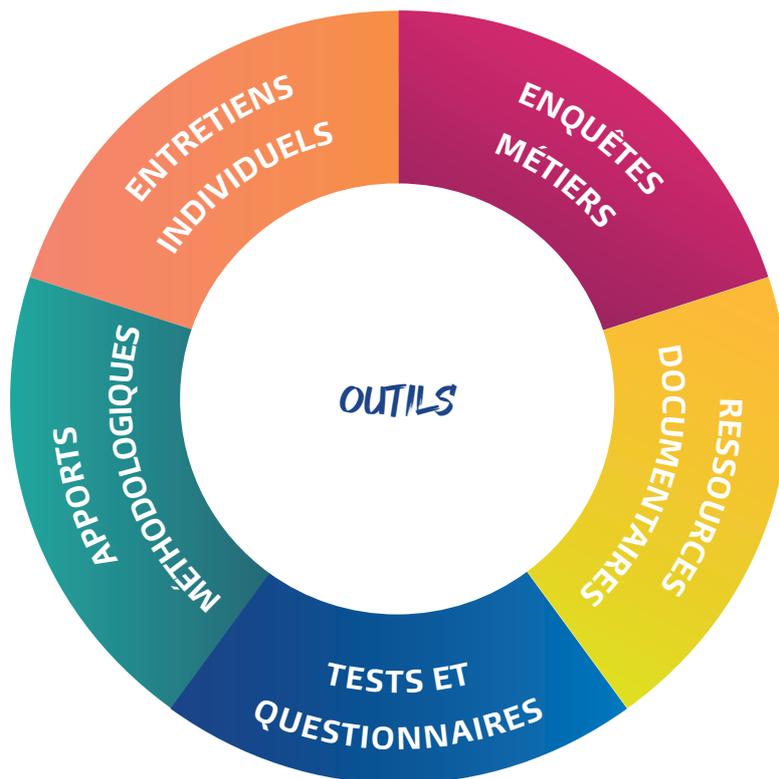


### PHASE DE CONCLUSION

- Faire une synthèse des résultats et un bilan final
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel envisagé et, le cas échéant, du projet de formation
- Élaborer un plan d'actions à mettre en œuvre

Le bilan se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse dont il sera le seul destinataire. Ces éléments ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

# LE BILAN DE COMPÉTENCES



## TARIFS ET FINANCEMENT

- Par le Plan de Développement des Compétences si vous passez par votre entreprise.
- Par le Compte Personnel de Formation
- En autofinancement si vous ne pouvez utiliser aucune des solutions précédentes.

Un premier RDV d'information **gratuit** vous sera proposé suite à votre demande de contact. Vous serez alors informé sur les différents modes de financement et sur le déroulement de votre bilan.

## INFOS & CONTACT

### Centre de Clermont

7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne  
04 73 69 41 11

**Conseillères :** Coraline MOURLON ou Germaine TAUPIN  
c.mourlon@formation-industries-auvergne.fr

### Centre de Montluçon

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines  
04 70 28 23 12

**Conseillère :** Carole GRENA  
c.grena@formation-industries-auvergne.fr